



GROUPE DE TRAVAIL « PROJETS »

Cœur de village et zone de loisirs à Baranzy

Lundi 06.03.23, Complexe sportif



Participants (16) :

8 membres de CLDR et 8 habitants (Voir liste en pièce jointe)

Dont, pour le Collège de Musson : Sylvie GUILLAUME (Bourgmestre), Daniel GUEBELS (Echevin et président de la CLDR), Christopher BONNIER (Echevin) et Anne-Marie GOEURY (Présidente de CPAS)

Invités (3)

Commune de Musson : Carlo UGHI (Agent relais PCDR et CATU)

FRW : Clémentine DESCAMPS et Nicolas LECUIVRE (Agents de développement)

INTRODUCTION

Suite au mot d'accueil du président de la CLDR, Daniel Guebels, la FRW présente l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Introduction
2. Analyse sur le terrain du cœur de village
3. Pourquoi sommes-nous là ?
 - * Ligne du temps de l'ODR
 - * Objectifs des GT projets
4. Travail en plénière sur le cœur de village de Baranzy
 - * Constats & besoins
 - * Localisations potentielles
5. Les suites

MISE EN CONTEXTE

Pourquoi sommes-nous là ?

Fin 2020, la commune de Musson s'est lancée dans l'élaboration d'un second PCDR.

P = Programme

C = Communal

D = de Développement

R = Rural

L'objectif d'un PCDR est d'améliorer la qualité de vie des habitants en valorisant les ressources locales.

Caractéristiques d'un PCDR :

- › Un projet de territoire impliquant la population
- › Une analyse par un bureau spécialisé, une prise de recul
- › Un budget « Développement Rural » pour aider à financer certains projets

Concrètement,

1. Nous arrivons progressivement à la fin de l'élaboration de ce programme stratégique (3 ans).
2. Une fois que celui-ci sera validé par le Gouvernement wallon, la Commune aura l'opportunité, chaque année, de déposer une demande de convention en développement rural pour les projets « matériels » repris dans ce programme.

>>> pour chaque projet une pré-priorisation a été prédéfinie par la CLDR (lot 1 : 0-ans | lot 2 : 4-6ans | lot 3 : 7 à 10ans) sur base de critères. Celle-ci tient également compte des résultats de la consultation numérique organisée durant l'été 2022.

>>> pour qu'un projet soit réalisé, il faut continuellement l'aval de l'administration régionale et de la Ministre. Les projets évoqués lors des « GT projets » sont donc encore au stade de réflexion !



Objectifs des Groupes de travail « projets »

Pour les projets prioritaires ou « trop flous » du futur PCDR :

- › Informer la population sur les projets du PCDR
- › Analyser les projets prioritaires grâce à des visites de terrain et/ou un travail sur cartes
- › Vérifier et préciser les besoins des utilisateurs
- › Développer et faire évoluer les projets

⇒ L'objectif final est de récolter le maximum d'informations afin de permettre à l'Auteur de construire les futures fiches-projets du PCDR.

Participants :

- › Les GT « projets » sont organisés par les membres de la CLDR
- › Les GT « projets » sont ouverts au public
- › Les experts locaux sont invités à participer aux GT (CCATM, ...)

CŒUR DE VILLAGE & ZONE DE LOISIRS À BARANZY

Présentation des projets

1. Historique de la demande

Afin que tous les participants puissent mieux comprendre l'historique de la demande et le contexte des projets discutés, la FRW expose les éléments de diagnostic et les projets actuellement en cours à proximité.

Grands points soulevés lors des réunions citoyennes :

- ⇒ Présence du cercle, de la plaine de jeux
- ⇒ La traversée du village par la N88 (sécurité + convivialité)
- ⇒ Distinction peu claire entre Musson et Baranzy, perte d'identité
- ⇒ La cohésion sociale et la convivialité, avec le souhait de redévelopper les fêtes de villages et recréer du lien (fêtes de quartiers, accueil, lieux de rencontre...).
- ⇒ Manque d'espaces publics fédérateurs
- ⇒ Des actions en faveur de l'environnement et du patrimoine
- ⇒ La poursuite de la liaison lente depuis Signeulx jusqu'à Aubange

Projets actuellement en cours ou en développement à proximité/ ou en lien avec les projets

1. Réalisation d'une voie lente traversant Baranzy et Musson
2. Réalisation d'un parking derrière le funérarium et la salle du cercle de Baranzy et installation d'un nouvel abribus

2. Quelles sont les fiches projets concernées ?

Le contenu des deux pré fiches-projets est ensuite partagé :

1. « Aménagement d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs à Baranzy », reprise en priorité 2 (4-6ans) du PCDR
2. « Création d'un cœur de village de Baranzy », reprise en priorité 2 (4-6ans) du PCDR



2



Aménagement d'un espace de convivialité dans la zone de loisirs à Baranzy

Lien avec la stratégie :

1. Stimuler le vivre ensemble et la cohésion intergénérationnelle

1.1. En créant des animations et des lieux de rencontre conviviaux et inclusifs

Origine du projet : IC, RT, GT3

Votes plateforme : 18 Likes

Description du projet :



Création d'une aire de convivialité

Création d'un espace récréatif extérieur dans la zone de loisirs communale située près du complexe sportif



⇒ La parcelle arborée fera l'objet d'un aménagement en zone récréative avec jeux, espace pique-nique et barbecue.



⇒ L'aménagement sera favorable à la biodiversité et valorisera l'existant.

⇒ Autres volontés : terrain multisports et parcours Vita



Le projet est une composante d'un projet global en cours (voir plan) : extension du complexe, création d'une piste de pump track et d'un parking.

Lien avec projet de développement du centre sportif



Précisions

- ⇒ L'urbanisme a revu le projet en demandant que l'accès au parking se fasse via la N88, par la construction d'un pont au-dessus de la batte.
- ⇒ La parcelle concernée par l'espace récréatif est située juste à côté de ce futur parking et jouira d'un accès via le même pont.
- ⇒ L'ensemble sera accessible via la voie lente qui longera la batte depuis Musson.

2



Création d'un cœur de village à Baranzy

Lien avec la stratégie :

5. Préserver et améliorer le cadre de vie dans une démarche de transition

5.3. En assurant le développement raisonné et convivial des villages dans le respect de leur identité rurale

Origine du projet : GT, CLDR **Votes plateforme :** 14 Likes

Description du projet :



Création d'un espace public dédié à la convivialité

Création d'un lieu public fédérateur et convivial où pouvoir se rassembler, organiser des fêtes de villages (fête des voisins, ...).



⇒ Polyvalence de l'utilisation du site



⇒ Intégration d'un mobilier adéquat (ex : kiosque)

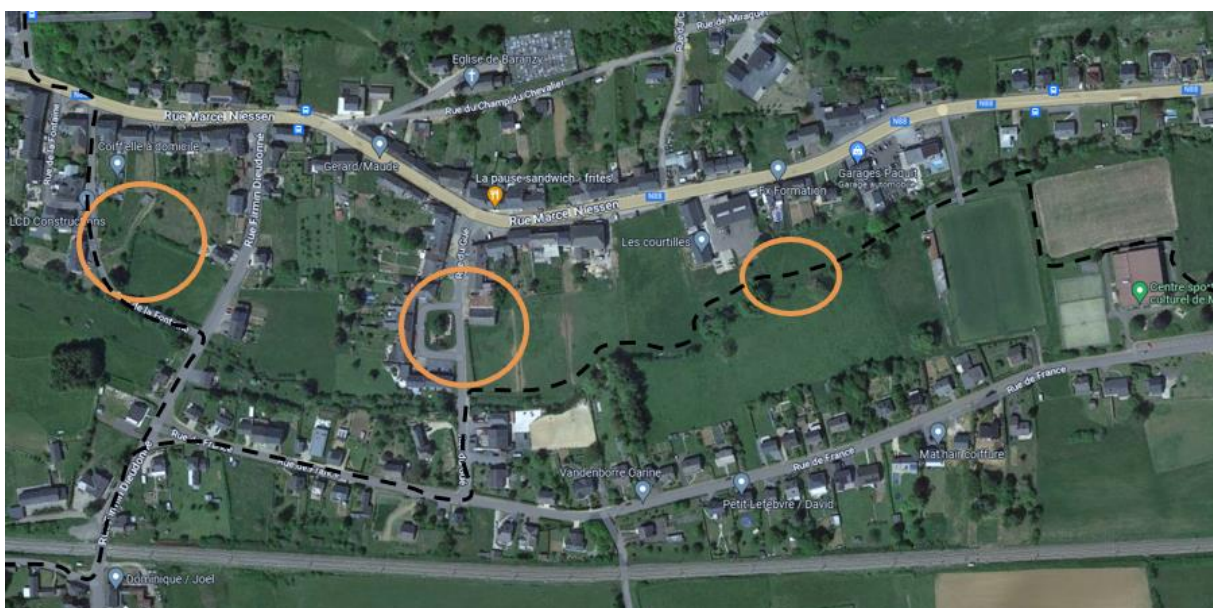
⇒ Inclure des aménagements en faveur de l'environnement et de la biodiversité

⇒ Implication des habitants souhaitée (ex : comité - fêtes de quartier)



Le projet est encore très flou : pas de localisation déterminée, besoins et souhaits à préciser

Localisation non déterminée





Les courtilles

Présence d'un terrain communal
Situation un peu excentrée



Rue de la fontaine

Espace de
convivialité
existant

Terrain à
proximité à
bâtir, mais zone
inondable



Rue du gué

Plaine de jeux
existante



Précisions

- ⇒ La Commune envisage de mettre en sens unique une partie de la rue de France et de réorganiser une partie de la circulation entre la rue Firmin Dieudonné et la rue du gué afin de résoudre plusieurs problématiques :
1. Permettre la poursuite de la voie lente entre la rue du gué et la rue Firmin Dieudonné.
 2. Problème de vitesse et de trafic routier important dans la rue de France (parallèle à la N88) afin de rejoindre la France.
 3. Gros problème de visibilité à la sortie de la rue Firmin Dieudonné pour s'insérer sur la N88, spécialement vers Virton.

Questions | réactions :

- > **Les participants font remarquer que le centre sportif ne se situe pas à Baranzy, mais à Musson. L'espace qui sera donc développé à proximité de celui-ci, ne peut correspondre à un centre de village.**
 - ⇒ Effectivement, il s'agit de deux projets distincts. Il s'agit avant tout d'y créer un espace de convivialité arboré, avec : bancs, tables de pique-niques, barbecue, ... en lien avec le développement du complexe sportif et de la voie lente Musson-Baranzy.
- > **La volonté des habitants est de redonner une identité au village (souvent les GPS ne connaissent même pas Baranzy, il faut noter Musson).**
- > **Le terrain en face de la plaine de jeux rue du gué, n'est pas en zone à bâtir, mais en zone de loisirs. Néanmoins, il est fort peu probable que les propriétaires actuels souhaitent vendre.**
- > **Le terrain rue de la fontaine, n'est plus considéré en zone inondable.**
- > **Les riverains de la rue du Gué rappellent les problèmes de vitesse excessive dans la rue et le manque de place de stationnement.**
 - ⇒ La Commune en est consciente et il est prévu de réaménager la rue prochainement afin de la sécuriser, notamment avec l'installation de deux plateaux.
- > **Qu'en est-il de la piste cyclable rue du Gué ? Pourquoi mettre en sens unique la rue de France ? Une solution ne pourrait-elle pas être aménagée le long de la voie ferrée ?**



- ⇒ Une Bande d'1m50 est nécessaire. La rue de France est trop étroite, il faut pouvoir maintenir également du parking.
- ⇒ Une alternative qui longe la voie ferrée pourrait être envisageable, en fonction des possibilités techniques (talus important à monter) et le coût d'un tel aménagement. Ce point pourra être rediscuté lors du GT projets « Mobilité » du 29 mars 2023.
- › Les participants soulignent l'importance de sécuriser la plaine de jeux actuelle, qui est très fréquentée par les enfants du village. La création d'un espace partagé, n'est pas réellement nécessaire et est contre indiquée si on veut maintenir la plaine de jeux et rediriger la circulation par cette rue.
- › Des riverains souhaitent pouvoir installer une boîte à livres auprès de la plaine de jeux rue du Gué et demandent l'appui de la commune pour la construction et l'installation de l'outil. Eux se chargeront de sa gestion..
- › De plus, il semble incohérent de vouloir rediriger la circulation par la rue du Gué en instaurant un sens unique rue de France/fin de la rue Firmin Dieudonné, si on souhaite y créer un cœur de village et la sécuriser.
- › Les participants suggèrent de contacter la DGO1 afin de discuter de la possibilité d'installer un feu rouge au carrefour de la N88 et de la rue Firmin Dieudonné.

TRAVAIL EN PLÉNIÈRE

1. Localisations & fonctions

Afin de mieux cerner les besoins pour le projet de création d'un cœur de village à Baranzay, les agents de la FRW présentent différents exemples d'aménagements possibles en fonction des localisations et souhaits (aménagements de zone récréative, d'espace partagé, d'espaces de rencontre extérieurs, ...).

Réactions :

- › **L'exemple parlant le plus aux participants est celui de Bodange (Fauvillers).** Il s'agit d'un espace récréatif, assez simple et naturel, en centre de village, avec un kiosque modulable pour se réunir et quelques modules de jeux et aménagements de convivialités (tables/bancs). Lors d'évènement villageois d'ampleur, la rue peut être fermée si besoin.
- › **Autre exemple également, celui de Moyen (Chiny),** qui offre un espace placette avec des modules de jeux et des infrastructures de type « cabanes de chasse » qui peuvent être facilement réservées gratuitement pour des évènements villageois et privés quand on n'est pas suffisamment que pour louer la salle du village.







Bodange (Fauvillers)



Moyen (Chiny)



Création d'un cœur de village convivial à Baranzny

	Quels besoins constats ?	Quel public ?	Quels aménagements ?
<p>Axe « convivialité »</p> 	<ul style="list-style-type: none"> * Besoin d'espaces pour les activités « jeunesse » * Besoin d'un espace pour se retrouver >>> Créer une place de village, un lieu de rencontre 	<ul style="list-style-type: none"> * Jeunes * Aînés * Voisins * Habitants * Promeneurs 	<ul style="list-style-type: none"> * Plaine de jeux avec modules différents de ceux existants actuellement (balançoire, ...) * Place pour la jeunesse (ados) * Barbecue * Bancs * Tables * Kiosque / abris modulable * Parc / espace pour les chiens
<p>Axe « culturel »</p> 	<ul style="list-style-type: none"> * Préserver le patrimoine local * Offrir des lieux d'expressions artistiques 	<ul style="list-style-type: none"> * Habitants * Artistes locaux * Touristes * Associations locales 	<ul style="list-style-type: none"> * Boîte à « lire » * Création d'un espace « théâtre de verdure » avec petite scène * Aménagement et valorisation de la fontaine (patrimoine lié à l'eau)
<p>Axe « environnemental »</p> 	<ul style="list-style-type: none"> * Préserver le cadre naturel * Limiter l'impact environnemental des aménagements * L'espace doit pouvoir être utilisé en toute saison 	<ul style="list-style-type: none"> * Habitants * Touristes 	<ul style="list-style-type: none"> * Aménagements naturels (plantations, ...) en lien avec BiodiverCité * Utilisation de matériaux naturels et perméables * Installation panneaux de sensibilisation nature * Aménagement et restauration de la mare
<p>Axe « mobilité »</p> 	<ul style="list-style-type: none"> * Lieu pour le départ de promenade (beaucoup de véhicules se stationnent près du chemin de fer – parking sauvage) >>> lien avec voie lente * Sécuriser le carrefour rue Firmin Dieudonné/N88 * Réorganiser la circulation / sécuriser 	<ul style="list-style-type: none"> * Touristes * Public pédestre et cycliste * Riverains 	<ul style="list-style-type: none"> * Accès eau potable * Borne de recharge vélo * Parkings



LES SUITES

Prochaines dates de consultation

Afin de laisser l'opportunité à tous les citoyens de participer à l'élaboration des futurs projets prioritaires du PCDR, 3 autres groupes de travail « projets » sont organisés en mars 2023 :

GT 4 : Projets sur Willancourt : Samedi 18 mars 2023 | 13H30 | Ancienne école de Willancourt

Fiches concernées :

1. Réhabilitation de l'ancienne école de Willancourt en Maison Rurale Multiservices (priorité 1)
2. Création d'un espace de convivialité et d'une zone nature à Willancourt (priorité 2)

GT 5 : Projets sur Mussy-la-Ville : Samedi 18 mars 2023 | 17H30 | Cercle de Mussy-la-Ville

Fiches concernées :

1. Création d'un espace intergénérationnel, récréatif et sportif sur le site de l'ancien terrain de foot à Mussy-la-Ville (priorité 1)
2. Aménagement du cœur de village de Mussy-la-Ville – phase 2 (Rue late) (priorité 2)

GT 6 : Mobilité : Mercredi 29 mars 2023 | 19H | MV Signeux (petite restauration prévue)

Fiches concernées :

1. Création d'un mobipôle et de zone relais sur la commune (priorité 2)
2. Aménagement de la traversée de Signeux (priorité 3)
3. Développement des voies lentes inter villages et inter communales (priorité 1)

plus d'infos sur 

www.musson2035.info

DIVERS : ENQUETE FRW

Contexte

Dans le cadre de la convention cadre (FRW) avec la Région wallonne, une enquête de satisfaction sur le travail d'accompagnement des agents de la FRW est actuellement en cours.

L'enquête est brève et anonyme. Elle porte exclusivement sur le travail de la FRW (et non sur la politique wallonne de développement rural). Les résultats seront présentés de manière globale, à l'échelle de tout le territoire des communes accompagnées en ODR par la FRW.



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Clémentine DESCAMPS | Nicolas LECUIVRE
Agents de développement



ANNEXE

LISTE DE PRÉSENCE 06|03|2023

Participants (16)

	Nom	Prénom	Village	
Mme	ADAM	Florence	Baranzy	Habitante
Mme	BERTRAND	Corinne	Baranzy	CLDR
M.	BONNIER	Christopher	Musson	Echevin CCATM
Mme	DARTENELLE	Jenifer	Baranzy	Habitante
M.	DRAIZE	Michel	Baranzy	Habitant
Mme	GERARD	Muriel	Baranzy	CLDR
Mme	GOEURY	Anne-Marie	Musson	Présidente CPAS CLDR
M.	GUEBELS	Daniel	Musson	Echevin Président CLDR
Mme	GUILLAUME	Sylvie	Signeux	Bourgmestre CLDR
M.	HENRION	Marc	Musson	CLDR
M	JENICOT	Henri	Baranzy	Habitant
M.	MAQUET	Jacques	Baranzy	CLDR
M.	RONGVAUX	François	Baranzy	Habitant
M.	SCHREDER	Frédéric	Baranzy	Habitant
Mme	TURBANG	Véronique	Baranzy	Habitante
Mme	VITULANO	Maria	Musson	CLDR

Invités (3)

	Nom	Prénom	Organisme
Mme	DESCAMPS	Clémentine	FRW
M.	LECUIVRE	Nicolas	FRW
M	UGHI	Carlo	Commune de Musson

